

*Comitato direttivo*

Boudewijn Sirks (Oxford)  
Johannes Michael Rainer (Salzburg)  
Carla Masi Doria (Napoli Federico II)

*Consiglio scientifico*

Hans Ankum  
Lucio De Giovanni  
Jean-François Gerkens  
Luigi Labruna

**68<sup>ème</sup> Session de la Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité (SIHDA). Naples, 16-20 September 2014.**

*Regulae iuris. Racines factuelles et jurisprudentielles, retombées pratiques.*

**Information importante pour les conférenciers et les présidentes et présidents de séance**

La durée des présentations est strictement limitée à 20 minutes.

Il est instamment demandé aux orateurs aux présidentes et présidents de séance de s'assurer que les présentation ne dépassera pas 20 minutes.

Il s'agit là d'une question de politesse élémentaire vis-à-vis des autres orateurs, vis-à-vis des organisateurs et vis-à-vis des auditeurs.

La langue officielle de la SIHDA est le français. Il est donc demandé aux présidentes et présidents de séance d'ouvrir et de clore les sessions de travail en langue française. Pour le reste, la courtoisie linguistique prévaut. La tradition admet que les travaux peuvent également se dérouler en italien, allemand, anglais et espagnol. Rappelons cependant que le public étant international, les règles de courtoisie linguistiques impliquent que si l'orateur s'adresse au public dans sa langue maternelle, il est prié de le faire en adaptant son débit de paroles à un public ne parlant pas sa langue. Cette adaptation du débit doit évidemment être prise en compte également pour ne pas dépasser les 20 minutes imparties.

Carla Masi Doria  
Comité organisateur

*Comitato organizzativo*

Cosimo Cascione, Carla Masi Doria, Francesca Reduzzi Merola, Annamaria Salomone,  
Giovanna D. Merola, Natale Rampazzo, Paola Santini, Fabiana Tuccillo